

MODALITÉS ROADY – PRESTATION DE VIDANGE OFFERTE EN 72h

L'offre « PROMO VIDANGE » organisée par la société Roady (ci-après la Société Organisatrice) du **01/07/2026 au 31/07/2026** (inclus), consiste en un remboursement en 72h jusqu'à 50€ pour l'achat d'une prestation de vidange. Votre remboursement se fera sous la forme d'un **virement bancaire** uniquement.

Attention : L'offre est limitée aux 7000 premières participations (l'inscription en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations restantes en temps réel en vous rendant sur le site internet www.promo-vidange-roady.fr.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. **Réalisez une prestation de vidange** entre le 01/07/2026 et le 31/07/2026 dans un point de vente Roady participant à l'offre.
2. **Connectez-vous** ⁽¹⁾ sur www.promo-vidange-roady.fr, dans les **15 jours calendaires** suivant la date d'achat de votre prestation de vidange et remplissez le formulaire en renseignant vos coordonnées complètes et votre IBAN.

⁽¹⁾ *Date limite d'inscription au 14/08/2026 inclus.*

3. Téléchargez une photo lisible et complète de :
 - **Votre facture** ⁽²⁾ **de prestation de vidange** mentionnant la date d'achat, le numéro d'immatriculation du véhicule sur lequel la prestation a été réalisée ou le type de vidange réalisée et la raison sociale du point de vente. *Attention, il est important de télécharger tous les feuillets de votre facture.*
 - Votre **carte grise** au même numéro d'immatriculation que votre prestation de vidange

⁽²⁾ *Si la facture a été éditée après le 31/07/2026, joignez impérativement en plus le bon de commande, daté entre le 01/07/2026 et le 31/07/2026 inclus. Attention les bons de commande sans facture associés et les devis ne seront pas acceptés.*

Il est fortement conseillé à tout Participant de conserver ses preuves d'achat originales, car ces éléments pourront lui être réclamés ultérieurement.

4. Obtention de votre remboursement :

Le traitement de votre participation sera effectué sous 72h ouvrés à compter de la réception de votre dossier. Après acceptation de votre dossier, vous recevrez un courriel avec votre numéro de participation qui vous permettra de suivre son avancement et le remboursement ⁽³⁾ de votre prestation de vidange sera effectué sous 72h après validation du dossier.

⁽³⁾ **Calcul de votre remboursement :**

Le montant du remboursement dépendra de l'huile utilisée et de la prestation réalisée comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

Prestation réalisée	Montant de remboursement
10W40	20€
5W40	30€
5W30/5W20	40€
0W30/0W20	50€

Pour toute question ou demande concernant votre participation, vous devez écrire à service.consommateur@take-off.fr en précisant dans l'objet du mail « N°4674– PROMO VIDANGE ROADY ». Toute réclamation devra être faite avant le 30 septembre 2026, l'opération sera définitivement clôturée à compter de cette date.

L'Offre est limitée à une demande et un remboursement par personne et par véhicule (même facture, même nom, prénom et même adresse postale, même immatriculation). L'Offre est ouverte à toute personne physique majeure (à la date de participation) résidant en France métropolitaine (Corse incluse) ou DROM/COM et aux professionnels (hors loueurs) immatriculés en France métropolitaine (Corse incluse) ou DROM/COM et valable uniquement dans les points de vente Roady en France métropolitaine (Corse Comprise) ou DROM/COM. Sont exclus les membres du personnel de la Société Organisatrice et leurs familles respectives, ainsi que toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion de l'Offre, (ci-après « le Participant »).

L'Offre n'est pas cumulable avec toute autre offre en cours. Aucun frais lié à la participation à l'Offre ne sera remboursé. Toute demande ne respectant pas les présentes modalités, incomplète, illisible, frauduleuse ou hors délai sera considérée comme nulle et ne sera pas honorée. A réception du dossier de participation, la société organisatrice Take-Off se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de sa conformité. Il appartient au client de conserver une copie complète de son dossier jusqu'à son traitement.

Les coordonnées des Participants seront collectées et peuvent être traitées informatiquement. Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la Société Organisatrice, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la Société Organisatrice dans le cadre de l'offre et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la Société Organisatrice, ces données seront transmises à son service marketing. La Société Organisatrice garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@take-off.fr